FNEC FP FO 64
ACADÉMIE DE BORDEAUX

# DÉCLARATION FNEC FP-FO COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION SPÉCIAL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES 10 FÉVRIER 2023

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education nationale,
Mesdames et messieurs les membres du CSASD 64

Loin des projections antérieures du COR qui prédisaient un déficit, aujourd'hui, en France, le système des retraites est à l'équilibre avec un excédent de 3,2 milliards. C'est pourtant dans ce contexte excédentaire et alors que les quatre contre-réformes des retraites subies depuis trente ans n'ont pas encore fini de dérouler leurs conséquences néfastes, que le gouvernement tente de passer en force une cinquième réforme, inutile, inique et dangereuse.

Parce que l'espérance de vie en bonne santé ne dépasse pas 63 ans, parce que les conditions de travail partout dégradées usent de façon prématurée l'ensemble des salariés, parce que l'allongement de la durée d'étude et les carrières hachées liées aux refus de mutation conduisent à des carrières incomplètes, **ni l'allongement de la durée de cotisation, ni le report de l'âge de départ ne sont concevables. Le gouvernement, nos représentants de l'assemblée nationale et du sénat doivent entendre la colère et le rejet unanime qui s'expriment, le projet de réforme des retraites doit être abandonné.**

La solution pour pérenniser le droit fondamental à une retraite digne est simple : il faut augmenter les cotisations.

Cela tombe bien car cela correspond aux besoins immédiats de tous les salariés en général et ceux de l'enseignement en particulier.

- Avoir un salaire augmenté pour faire face à l'inflation.
- Recruter des personnels pour améliorer les conditions de travail et travailler efficacement.

Dans l'Education Nationale où les salaires sont parmi les plus bas de l'OCDE cela passe par :

- **une augmentation indiciaire sans contrepartie de tous les personnels à minima à hauteur de l'inflation ;**
- **le rattrapage des 25% de pouvoir d'achat perdus en 20 ans. Cela passe par la création de classe ;**
- **le maintien de toutes les heures d'enseignements, le maintien de toutes les heures de SEGPA, des dotations suffisantes pour assurer les dédoublements ;**
- **l'embauche massive de titulaires afin de créer et pourvoir tous les postes indispensables au bon fonctionnement de notre service public.**

Concernant les salaires, le ministre n'a rien compris. Il écarte de la revalorisation tous les personnels non enseignants. Pour les enseignants en début de carrière, il promet de l'indemnitaire en lieu et place de l'indiciaire indispensable au financement des retraites, il oublie de revaloriser les fins de carrière et finance ces miettes en poursuivant la politique de suppressions de postes, de baisse des moyens qui met à mal notre système éducatif.

Le ministre propose un PACTE pour « dynamiser » les rémunérations sous condition de « missions supplémentaires » et en fonction de « l'investissement dans des projets innovants » ! En réalité, il dynamite les principes fondateurs de l'école publique. La FNEC FP-FO n'acceptera pas de prime individualisée, comme dans les entreprises privées. Ce ne sont ni plus ni moins que des primes à la territorialisation de l'Ecole et à sa déréglementation, des primes pour être lié à un contrat d'objectifs fixé avec les élus territoriaux, les représentants de parents, les associations, les lobbies locaux… des primes pour accepter la remise en cause de sa liberté pédagogique et de son statut ! La FNEC FP-FO a claqué la porte de ces concertations qui n'apportent aucune réponse aux besoins de l'école et des personnels. Nous ne serons pas complices, nous exigeons l'abandon de ces mesures territoriales et rappelons notre attachement indéfectible au cadre national de l'école.

Que dire de l'annonce du ministre de la suppression de l'enseignement de la technologie en sixième, annonce faite par voie de presse ? Visiblement, pour notre Ministre, la technologie est si peu présente dans notre environnement que les élèves de sixième peuvent sans impact se passer des cours leur permettant l'acquisition d'une culture technologique pour comprendre et maîtriser le monde qui les entoure. Le ministre n'accorde pas plus d'intérêt aux enseignants de technologie à qui l'on annonce qu'ils perdent des heures, voire, à terme, leur poste. Les logiques budgétaires à court terme ne s'embarrassent ni des personnels, ni de la réussite des élèves.

Ces heures supprimées serviraient à financer du soutien en français ou en mathématiques, soutien pouvant être assuré par des professeurs des écoles. Encore une fois, on rajoute des missions à des collègues qui n'en peuvent plus et

qui aimeraient faire leur travail dans de bonnes conditions. Ce qu'il faut, ce n'est pas prendre les heures d'une discipline pour assurer du soutien, mais bien réduire les effectifs par classe et créer les postes nécessaires.

C'est ce sujet qui est à l'ordre du jour de cette instance. A l'image d'un dialogue social devenu inexistant, la FNEC FP-FO déplore les conditions dans lesquelles se tient ce CSA-SD second degré. Face à un gouvernement aveugle et sourd qui considère les représentants syndicaux comme des partenaires et les instances comme des chambres d'enregistrement, il n'apparaît même plus nécessaire de respecter la réglementation ni les délais d'envoi des documents de travail. Nous débattrons donc aujourd'hui de DGH qui ont déjà été votées en CA dans les établissements.

Concernant les collèges, de façon globale, si la DGH est en légère augmentation (124,5h en plus), 33 divisions sont supprimées alors que les prévisions annoncent 300 élèves supplémentaires à la rentrée. Le compte n'y est pas. Quelle est la logique qui prévaut à l'ouverture des divisions et à l'attribution des DGH ? Si on reste en l'état, les classes seront surchargées dans de nombreux collèges :

- Arette : 1 division fermée pour 2 élèves de moins (Arette).
- Bayonne Marracq : 10 élèves de moins, 3 divisions supprimées.
- Bayonne Camus : 70 élèves supplémentaires et 1 seule division supplémentaire ouverte.
- Biarritz Rostand : 79 élèves de moins et 5 divisions fermées
- Bidache : 14 élèves de plus et 1 division fermée et -24H de DGH.
- Billère : 52 élèves de plus mais aucune création de division
- Bizanos : 23 élèves supplémentaires mais aucune ouverture de division.
- Cambo : perte de 25 élèves et fermetures de 3 divisions
- Pau Navarre : 22 élèves de moins et 3 divisions supprimées
- Pau Clermont : 56 élèves supplémentaires et fermeture de 2 divisions
- Pau Albret : 81 élèves supplémentaires même nombre de divisions
- Orthez Argote : 10 élèves supplémentaires et fermeture d'1 division.
- Oloron Cordelier : 25 élèves de moins et 2 divisions fermées
- Nay : 43 élèves de moins et 2 divisions fermées.
- Morlaas : 34 élèves de moins 4 classes fermées
- Lescar :/ 15 élèves de moins 2 classes supprimées
- Jurançon : 57 élèves supplémentaires, même nombre de divisions.
- Hasparren : 36 élèves de moins et 3 divisions fermées.
- Saint Pierre d'Irube : 33 élèves et une DGH qui diminue.
- Salies 30 élèves de plus mais pas d'ouverture de division.
- Serres Castet et Pontacq 8 élèves de plus et une division en moins

Concernant les SEGPA, leur destruction en tant que structures se poursuit dans le département

- 42 élèves de moins accueillis,
- 1 suppression de classe
- une saignée dans la DGH : -78,5 H.

Les moyens donnés sont en très forte diminution. Ils ne permettront pas de dédoubler toutes les heures d'atelier un tiers de ces heures étant remplacées par des heures d'enseignement en classe entière. Les élèves de SEGPA, déjà en grandes difficultés scolaires, ne peuvent plus bénéficier pleinement de cet enseignement professionnel, assuré en effectif réduit, qui leur apporte une confiance en eux, une méthode et un cadre de travail. Cette réduction d'un tiers de l'enseignement en atelier pour ces élèves est un coup porté aux plus fragiles. Rappelons également que cette décision précarise la situation des enseignants puisqu'ils sont contraints de compléter leur service, soit au collège dans une autre discipline que celle pour laquelle ils ont été recrutés, soit dans un autre établissement, LP ou SEGPA, parfois très éloigné de l'établissement initial. Mettre des enseignants dans de telles conditions de travail, c'est dégrader la qualité de leurs enseignements, et indirectement celle d'études des élèves les plus fragiles. Nous sommes obligés de constater qu'entre les discours sur la qualité de vie au travail et les actes, l'autorité académique fait le grand écart et manque de cohérence. Nous demandons que tous les moyens soient redonnés aux SEGPA des Pyrénées Atlantiques afin d'assurer la mise en œuvre correcte de la politique d'accueil des élèves à besoins particuliers et celle de l'inclusion.

Concernant les lycées généraux et technologiques, si nous observons avec satisfaction la création de 5 divisions, force est de constater que la DGH ne suit pas seulement 3h75 en plus.

- Mourenx, Biarritz et Orthez ont le même nombre de divisions mais leur DGH baisse.
- Saint John Perse a 75h supplémentaire pour 3 divisions de plus
- Louis de Foix a une DGH augmentée de 9h pour 2 divisions supplémentaires.

Les moyens restent insuffisants pour financer tous les groupes de spécialité nécessaires. Ces derniers sont soit surchargés dans des disciplines où aucun texte réglementaire ne fixe un seuil maximal ; soit financés sur la marge de l'établissement au détriment des dédoublements ou du financement des horaires réglementaires des options. Une fois de plus, il faut gérer la pénurie, c'est le fonctionnement des établissements et la qualité des enseignements des qui sont impactés.

Il est urgent que le ministre comprenne qu'apprendre nécessite des heures d'enseignement et que cela s'inscrit dans le temps. Il est urgent qu'il entende l'appel unanime et qu'il reporte les épreuves de spécialité en fin d'année.

Concernant les lycées professionnels il manque des moyens ainsi :

- le lycée Paul Bert voit la suppression d'une demi division, une baisse de DGH de 8,5 h alors qu'il y a une augmentation de 16 élèves
- Au lycée Baradat, il y a une suppression de 19h ainsi qu'1/2 division supprimée alors qu'il y 9 élèves de plus.
- Au lycée de Saint Jean Pied de Port la DGH est stable alors qu'il y a une demi division en plus et une trentaine d'élèves en plus.

Concernant la Voie Pro en général, après les fortes mobilisations en octobre et novembre 2022, notamment la manifestation FO du 19 novembre à Paris, la Ministre déléguée Grandjean a réussi à diviser l'intersyndicale et à étouffer la contestation... Pour le SNETAA-FO, il n'y a rien à négocier et, dans l'attente de l'union retrouvée, le combat continue car les PLP et les élèves de l'Enseignement Pro méritent qu'on ne les laisse pas tomber !

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Pour la FNEC-FP-FO 64**
**Audrey Billerot et Olivia Queysselier**

**Voeu FNEC-FP-FO 64 - CSASD des Pyrénées Atlantiques**

**Après avoir décidé de supprimer plus de 2000 postes d'enseignants à la rentrée 2023, le ministre déplore que « les résultats des évaluations d'entrée en sixième sont problématiques » et annonce : « Des professeurs des écoles interviendront en classe de 6ème pour favoriser la transition entre l'école et le collège et soutenir l'apprentissage des savoirs fondamentaux. ». Cette annonce a depuis été complétée par son corollaire : la fin des cours de technologie en 6ème.**

**Le CSA-SD des Pyrénées Atlantiques dénonce l'incohérence et la gravité de ces décisions. Nous demandons l'arrêt des suppressions de postes, le maintien de l'intégralité des heures d'enseignement de technologie en sixième ainsi que l'abandon des annonces concernant l'intervention des professeurs des écoles au collège.**